



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mil six, le vingt deux mars à 18 H 45 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents :

Mesdames et messieurs FAGOO, TAGAUD, BOULANGER, PROU, PARZYBUT, CHOCREAUX, LAGOUTTE, PATIN, Daniel MANSARD, TANTON (représentant M. FLOURY), DEZERABLE, LEGRAND, LITTY, AKERMANN, Jean ACONIN, LANDRON, MINNE (représentant M. DELIGNIERES), LEMAIRE, SANGUINETTE, BULLOT, ROUSSEAUX, DETAVERNIER, ROQUENCOURT, VECTEN, HUTELLIER, DEFRANCE, BOUTILLIER, FRAU, CARON (représentant M. POIX), MICHAUX, DEVILLERS, BAUDRY, FOURNIER, DESTREZ (représentant M. JEANNOT), SAVOURET (représentant M. PELLE), DUBE, Pierre ROSE, KHOMIAKOFF, VAN MOORLEGHEM, LEROY, HOUYVET, Lionel ROSE, Louis ACONIN, MAHET, MALASSIS, SORIOT, PILLOY, CHARLET, JEZEWSKI, ARONIO DE ROMBLAY, BOMY, MALLET, HOTTE (représentant M. BILLA), MOERMAN, BUFFENOIR, RICHET, DOUYERE, DANIEL (représentant M. TOUZE), STERLIN, DEVARENNE, MOREL, VARLET, PEYR, GROSEIL, VERDIER, DE PAERMENTIER, FRENOY, VERYEPE, GUIOT, REDREGOO, HIBON, SENEZ, LEFEVRE, FEITUSSI.

Services Administratifs :

M. HAUDIQUET : Directeur Général
M. LETEMPS : Adjoint au Directeur
Melle AUGENDRE : Assistante de Direction

Etaient absents excusés :

Mesdames et messieurs BRISSE, KNAUSS, KUSZPA, LOBERT, HOURRIEZ (pouvoir donné à M. MAHET), ARES, PILLOT, FLON, MAMAN, BOUCAUX (pouvoir donné à M. PEYR), MORATO (pouvoir donné à M. FEITUSSI), BAUDET.

Etaient absents :

Mesdames et messieurs DARCY, PIGEON, TROUILLET, Francis MANSARD, HAGUET, BONTE, PONCHAUT, CORDONNIER, FORGET, VRANCKEN, AGEZ, DAVID.

La secrétaire de séance désignée est Madame HOTTE.

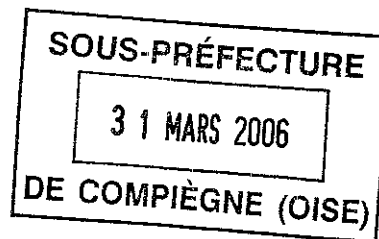
Date de convocation : 15 mars 2006

Date d'affichage : 15 mars 2006

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 74 et 3 pouvoirs

Nombre de membres votants : 77





AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN ANIMATEUR JEUNE DANS LES CSR DE LASSIGNY ET DE RESSONS SUR MATZ

Le budget 2006 relatif au fonctionnement de l'animation jeunes ayant intégré une augmentation de la participation de la Communauté de Communes du Pays des Sources aux frais d'accueil des animateurs jeunes par les Centres Sociaux Ruraux de Lassigny et de Ressons-sur-Matz, il est nécessaire de faire un : avenant à la convention de mise à disposition signée entre la Communauté de Communes du Pays des Sources et les Centres Sociaux Ruraux de Lassigny et Ressons-sur-Matz.

Celui-ci vise à apporter des précisions quant au financement apporté par la Communauté de Communes du Pays des Sources aux Centres Sociaux Ruraux de Lassigny et Ressons-sur-Matz pour les frais d'accueil et d'environnement des postes d'animateurs jeunes.

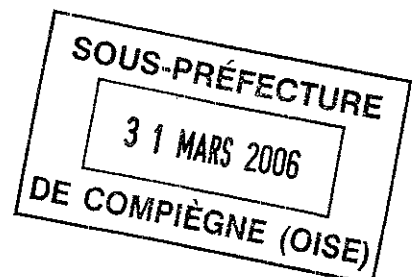
Le Conseil de Communauté, a l'unanimité,

- **VALIDE** cet avenant,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette décision.



*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,*


René MAHET



AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN ANIMATEUR JEUNE DANS LES CSR DE LASSIGNY ET RESSONS

entre : la Communauté de Communes du Pays des Sources, représentée par son Président,
Monsieur René MAHET ;

le Centre Social Rural de Lassigny, représenté par son Président,
Monsieur Louis ACONIN ;

le Centre Social Rural de Ressons sur Matz, représenté par son Président,
Monsieur Claude MOREL ;

il a été convenu ce qui suit :

article 1 : objet

Le présent avenant vise à apporter des précisions quant au financement apporté par la Communauté de Communes du Pays des Sources aux centres sociaux ruraux de Ressons et de Lassigny pour les frais d'accueil et d'environnement des postes d'animateur jeunes.

article 2 : contenu

Le Pays des Sources participe aux frais d'accueil et d'environnement des postes d'animateur à hauteur de 5 922 € (en 2006) par an et par centre. Cette somme progressera chaque année en fonction de l'évolution du coût de la vie. Par conséquent, la somme de l'année N+1 sera égale à la somme de l'année N augmentée du taux d'inflation constaté l'année N.

article 3 : durée

Le présent avenant est renouvelable par tacite reconduction.

Fait à Lassigny, le

René MAHET

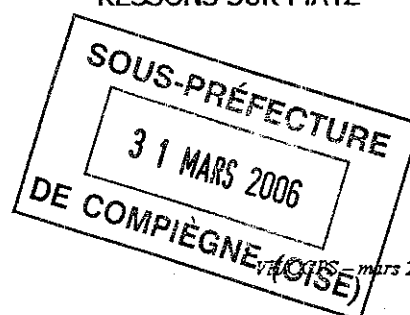
Louis ACONIN

Claude MOREL

Président
Communauté de Communes
du Pays des Sources

Président
Centre Social Rural
LASSIGNY

Président
Centre Social Rural
RESSONS SUR MATZ





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mil six, le vingt deux mars à 18 H 45 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents :

Mesdames et messieurs FAGOO, TAGAUD, BOULANGER, PROU, PARZYBUT, CHOCREAU, LAGOUTTE, PATIN, Daniel MANSARD, TANTON (représentant M. FLOURY), DEZERABLE, LEGRAND, LITTY, AKERMANN, Jean ACONIN, LANDRON, MINNE (représentant M. DELIGNIERES), LEMAIRE, SANGUINETTE, BULLOT, ROUSSEAU, DETAVERNIER, ROQUENCOURT, VECTEN, HUTELLIER, DEFRANCE, BOUTILLIER, FRAU, CARON (représentant M. POIX), MICHAUX, DEVILLERS, BAUDRY, FOURNIER, DESTREZ (représentant M. JEANNOT), SAVOURET (représentant M. PELLE), DUBE, Pierre ROSE, KHOMIAKOFF, VAN MOORLEGHEM, LEROY, HOUYVET, Lionel ROSE, Louis ACONIN, MAHET, MALASSIS, SORIOT, PILLOY, CHARLET, JEZEWSKI, ARONIO DE ROMBLAY, BOMY, MALLET, HOTTE (représentant M. BILLA), MOERMAN, BUFFENOIR, RICHET, DOUYERE, DANIEL (représentant M. TOUZE), STERLIN, DEVARENNE, MOREL, VARLET, PEYR, GROSEIL, VERDIER, DE PAERMENTIER, FRENOY, VERYEPE, GUIOT, REDREGOO, HIBON, SENEZ, LEFEVRE, FEITUSSI.

Services Administratifs :

M. HAUDIQUET : Directeur Général
M. LETEMPS : Adjoint au Directeur
Melle AUGENDRE : Assistante de Direction

Etaient absents excusés :

Mesdames et messieurs BRISSE, KNAUSS, KUSZPA, LOBERT, HOURRIEZ (pouvoir donné à M. MAHET), ARES, PILLOT, FLON, MAMAN, BOUCAUX (pouvoir donné à M. PEYR), MORATO (pouvoir donné à M. FEITUSSI), BAUDET.

Etaient absents :

Mesdames et messieurs DARCY, PIGEON, TROUILLET, Francis MANSARD, HAGUET, BONTE, PONCHAUT, CORDONNIER, FORGET, VRANCKEN, AGEZ, DAVID.

La secrétaire de séance désignée est Madame HOTTE.

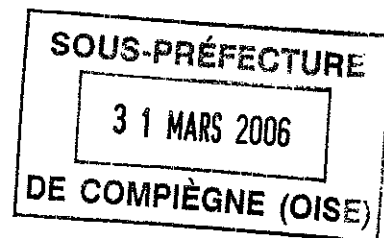
Date de convocation : 15 mars 2006

Date d'affichage : 15 mars 2006

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 74 et 3 pouvoirs

Nombre de membres votants : 77



VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2006

Monsieur René MAHET, Président, présente le budget primitif 2006 :

Fonctionnement :

6 339 208 euros en recettes,
6 339 208 euros en dépenses.

Résultat reporté : 1 903 619 euros.

Investissement :

1 524 751 euros en recettes
1 524 751 euros en dépenses.

Résultat reporté : 41 095 euros.

Le budget présenté par nature et par fonction, fait l'objet d'un vote à main levée :

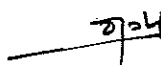
- par 75 voix « pour »
- 1 « contre »
- 1 abstention.

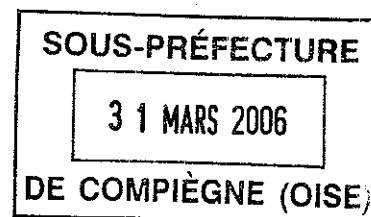
La majorité requise étant atteinte,
Le Conseil de Communauté,

- **ADOPTE** le budget 2006 de la Communauté de Communes,
- **CHARGE** son Président d'en avertir officiellement Monsieur le Préfet de l'Oise ainsi que Madame le Receveur de la Trésorerie de Lassigny, comptable de la Communauté de Communes.



*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,*


René MAHET





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mil six, le vingt deux mars à 18 H 45 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents :

Mesdames et messieurs FAGOO, TAGAUD, BOULANGER, PROU, PARZYBUT, CHOCREAUX, LAGOUTTE, PATIN, Daniel MANSARD, TANTON (représentant M. FLOURY), DEZERABLE, LEGRAND, LITTY, AKERMANN, Jean ACONIN, LANDRON, MINNE (représentant M. DELIGNIERES), LEMAIRE, SANGUINETTE, BULLOT, ROUSSEAUX, DETAVERNIER, ROQUENCOURT, VECTEN, HUTELLIER, DEFRANCE, BOUTILLIER, FRAU, CARON (représentant M. POIX), MICHAUX, DEVILLERS, BAUDRY, FOURNIER, DESTREZ (représentant M. JEANNOT), SAVOURET (représentant M. PELLE), DUBE, Pierre ROSE, KHOMIAKOFF, VAN MOORLEGHEM, LEROY, HOUYVET, Lionel ROSE, Louis ACONIN, MAHET, MALASSIS, SORIOT, PILLOY, CHARLET, JEZEWSKI, ARONIO DE ROMBLAY, BOMY, MALLET, HOTTE (représentant M. BILLA), MOERMAN, BUFFENOIR, RICHET, DOUYERE, DANIEL (représentant M. TOUZE), STERLIN, DEVARENNE, MOREL, VARLET, PEYR, GROSEIL, VERDIER, DE PAERMENTIER, FRENOY, VERYEPE, GUIOT, REDREGOO, HIBON, SENEZ, LEFEVRE, FEITUSSI.

Services Administratifs :

M. HAUDIQUET : Directeur Général
M. LETEMPS : Adjoint au Directeur
Melle AUGENDRE : Assistante de Direction

Etaient absents excusés :

Mesdames et messieurs BRISSE, KNAUSS, KUSZPA, LOBERT, HOURRIEZ (pouvoir donné à M. MAHET), ARES, PILLOT, FLON, MAMAN, BOUCAUX (pouvoir donné à M. PEYR), MORATO (pouvoir donné à M. FEITUSSI), BAUDET.

Etaient absents :

Mesdames et messieurs DARCY, PIGEON, TROUILLET, Francis MANSARD, HAGUET, BONTE, PONCHAUT, CORDONNIER, FORGET, VRANCKEN, AGEZ, DAVID.

La secrétaire de séance désignée est Madame HOTTE.

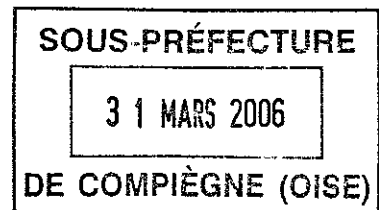
Date de convocation : 15 mars 2006

Date d'affichage : 15 mars 2006

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 74 et 3 pouvoirs

Nombre de membres votants : 77





VOTE DU BUDGET ANNEXE 2006
« Parc d'activités intercommunal du Chevreuil à Ressons-sur-Matz »

Monsieur René MAHET, Président, présente un budget annexe équilibré :

Fonctionnement :

1 621 994 euros en recettes,
1 621 994 euros en dépenses

Investissement :

1 456 464 euros en recettes
1 456 464 euros en dépenses.
Résultat reporté : 9 484 euros.

Le financement de l'opération est assuré par une avance de 445 345 euros du budget principal de la Communauté de Communes.

Le budget présenté par nature et par fonction, fait l'objet d'un vote à main levée :
- par 75 voix « pour »
- 2 « contre ».

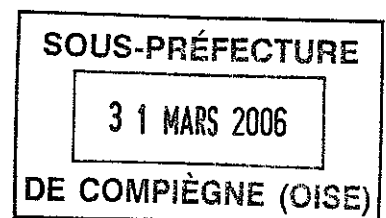
La majorité requise étant atteinte,
Le Conseil de Communauté,

- **ADOPTE** le budget 2006 du parc d'activités intercommunal,
- **CHARGE** son Président d'en avertir officiellement Monsieur le Préfet de l'Oise ainsi que Madame le Receveur de la Trésorerie de Lassigny, comptable de la Communauté de Communes.



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,


René MAHET





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mil six, le vingt deux mars à 18 H 45 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents :

Mesdames et messieurs FAGOO, TAGAUD, BOULANGER, PROU, PARZYBUT, CHOCREAUX, LAGOUTTE, PATIN, Daniel MANSARD, TANTON (représentant M. FLOURY), DEZERABLE, LEGRAND, LITTY, AKERMANN, Jean ACONIN, LANDRON, MINNE (représentant M. DELIGNIERES), LEMAIRE, SANGUINETTE, BULLOT, ROUSSEAUX, DETAVERNIER, ROQUENCOURT, VECTEN, HUTELLIER, DEFRANCE, BOUTILLIER, FRAU, CARON (représentant M. POIX), MICHAUX, DEVILLERS, BAUDRY, FOURNIER, DESTREZ (représentant M. JEANNOT), SAVOURET (représentant M. PELLE), DUBE, Pierre ROSE, KHOMIAKOFF, VAN MOORLEGHEM, LEROY, HOUYVET, Lionel ROSE, Louis ACONIN, MAHET, MALASSIS, SORIOT, PILLOY, CHARLET, JEZEWSKI, ARONIO DE ROMBLAY, BOMY, MALLET, HOTTE (représentant M. BILLA), MOERMAN, BUFFENOIR, RICHET, DOUYERE, DANIEL (représentant M. TOUZE), STERLIN, DEVARENNE, MOREL, VARLET, PEYR, GROSEIL, VERDIER, DE PAERMENTIER, FRENOY, VERYEPE, GUIOT, REDREGOO, HIBON, SENEZ, LEFEVRE, FEITUSSI.

Services Administratifs :

M. HAUDIQUET : Directeur Général
M. LETEMPS : Adjoint au Directeur
Melle AUGENDRE : Assistante de Direction

Etaient absents excusés :

Mesdames et messieurs BRISSE, KNAUSS, KUSZPA, LOBERT, HOURRIEZ (pouvoir donné à M. MAHET), ARES, PILLOT, FLON, MAMAN, BOUCAUX (pouvoir donné à M. PEYR), MORATO (pouvoir donné à M. FEITUSSI), BAUDET.

Etaient absents :

Mesdames et messieurs DARCY, PIGEON, TROUILLET, Francis MANSARD, HAGUET, BONTE, PONCHAUT, CORDONNIER, FORGET, VRANCKEN, AGEZ, DAVID.

La secrétaire de séance désignée est Madame HOTTE.

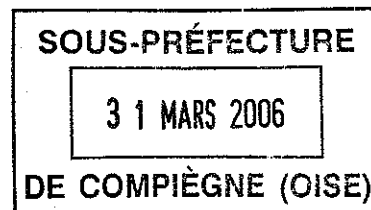
Date de convocation : 15 mars 2006

Date d'affichage : 15 mars 2006

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 74 et 3 pouvoirs

Nombre de membres votants : 77



FISCALITE 2006

Monsieur René MAHET, Président, expose que l'équilibre budget principal nécessite un produit fiscal de 2 735 230 € soit une progression de 4 % du taux des quatre taxes.

La fiscalité 2006 fait l'objet d'un vote à main levée.

A l'invitation de Monsieur René Mahet, le Conseil de Communauté, par 74 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre, décide d'appliquer pour l'année 2006, les taux suivants, savoir :

- Taxe d'Habitation : 3, 75 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 7, 08 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non Bâties : 19, 30 %
- Taxe Professionnelle : 3, 46 %

La majorité requise étant atteinte,
Le Conseil de Communauté,

- **ADOPTÉ** la fiscalité 2006 de la Communauté de Communes du Pays des Sources,
- **CHARGE** son Président d'en avertir officiellement Monsieur le Préfet de l'Oise ainsi que Madame le Receveur de la Trésorerie de Lassigny, comptable de la Communauté de Communes.

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,*



René MAHET
René MAHET

